



La Communauté de Communes du Grand Langres

Recrute par contrat temporaire

UN CHARGE DE MISSION OPAH RU* ET HABITAT (H/F)

* Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain

Poste à pourvoir à dès que possible

Le service urbanisme, composé de 7 agents, est chargé des thématiques de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme réglementaire (ADS) et opérationnel (planification), du logement, et du foncier.

En lien avec son Projet de Territoire, la communauté de communes du Grand Langres souhaite renforcer sa principale polarité urbaine qui est la ville de Langres, et contribuer à un aménagement cohérent et efficient de son territoire. A cette fin, depuis 2016, la communauté de communes du Grand Langres et la ville de Langres ont été lauréats à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Centre Bourg – AMI CB puis ont mis en œuvre, en mars 2020, une Opération de Revitalisation une de Territoire (ORT) afin de réhabiliter et développer l'habitat, développer l'économie et le commerce, développer les mobilités et leurs connexions, mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti, ainsi que les espaces publics.

Vous serez chargé de poursuivre et d'amplifier la mise en œuvre de la nouvelle OPAH RU 2023/2028 du Grand Langres. Adossée à cette démarche, vous définirez la politique d'attribution des logements locatifs sociaux.

Ce recrutement est effectué dans le cadre d'un remplacement temporaire.

Missions :

Animer, suivre et évaluer l'OPAH de renouvellement urbain - OPAH-RU 2023-2028 :

- Assurer la communication, l'information et l'accueil des publics
- Assurer le lien avec le maître d'ouvrage dans le cadre de l'OPAH-RU, et avec les collectivités ou partenaires associés
- Mettre en relation l'ensemble des acteurs (maître d'ouvrage, porteur de projet, artisans, partenaires)
- Assurer le suivi administratif et financier de l'OPAH, réaliser des tableaux de bord, des bilans intermédiaires (voir objectifs et financements de la convention d'OPAH)
- Assurer le repérage des situations de logement indécents et lancement des procédures d'intervention
- Coordonner l'ensemble des dispositifs et participer aux études de type THIR/THIRORI et ORI (suivi - accompagnement des dossiers ORI et de l'ingénierie de projet qui sera mobilisée)

Missions occasionnelles :

- Participer à la politique d'attribution des logements locatifs sociaux : valider et mettre en œuvre de la convention intercommunale d'attribution (CIA) et du Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur – (PPGDID),
- Apporter une expertise et un conseil sur les actions portées à travers le PLH du Grand Langres
- S'impliquer dans les interventions liées à l'habitat portées par les acteurs locaux : SCoT, France Renov,...
- Participer aux réunions organisées par les différents partenaires : ANAH, Conseil Régional,... suivi et mise en place des évolutions législatives en lien avec le territoire

Profil :

De formation supérieure en aménagement du territoire, en géographie, en gestion de projet ou en urbanisme, vous avez acquis une expérience dans un domaine d'activité similaire et possédez de bonnes connaissances des collectivités territoriales. Dotés de bonnes qualités rédactionnelles et relationnelles, vous aimez conduire des projets, animer des réunions et des ateliers participatifs, et appréciez le travail en transversalité.

Avantage liés au poste :

- Bureau situé à Langres (déplacement possible dans les communes)
- Rémunération statutaire, prime mensuelle, titres restaurant, CNAS & COS
- Poste à temps complet
- Grade d'attaché/d'ingénieur ou de rédacteur/de technicien
- Contrat temporaire d'une durée d'un an

Renseignements auprès de Madame Tamara MAILLOT (03.25.87.77.74), responsable du service urbanisme-habitat-foncier ou du service des ressources humaines (03.25.87.77.77)

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 19 avril 2024 à :

Monsieur le Président - Communauté de communes du Grand Langres
Place de l'Hôtel de ville- CS 70127 - 52206 Langres Cedex ou rh@langres.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification. Plus d'informations sur la protection des données individuelles : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>